

Coordination:

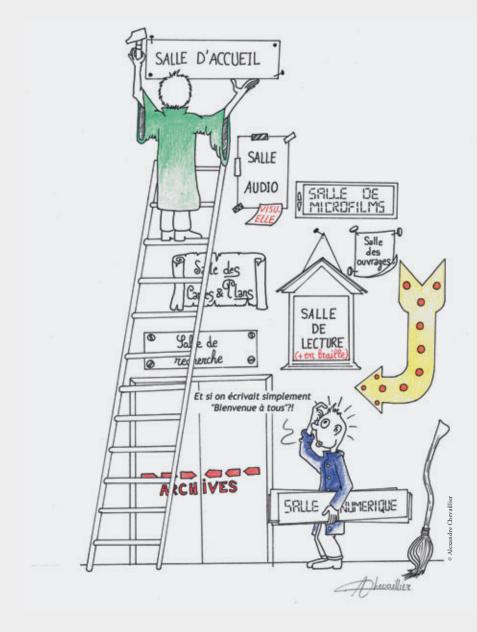
Bénédicte Grailles et Roméo Isarte Pilotes du groupe de travail « Archives alternatives »





### Introduction

Inclusion. Derrière ce mot se cache un champ sémantique vaste : diversité, égalité de droit, égalité réelle, handicap, genre, multiculturel/générationnel, LGBTQIA+, etc. Lorsque ce terme est appliqué aux archives, l'ambition est de réfléchir aux modalités d'accueil et de prise en compte non seulement de toutes les personnes, mais aussi de toutes les traces de vie, quelles que soient leurs caractéristiques, dans un projet collectif de conservation et de valorisation archivistique. Nous vous proposons ici de décliner cette problématique en quatre temps : l'accessibilité et l'accueil inclusifs, la représentativité de cultures minoritaires ou la construction des sources dans le contexte colonial, les gestes professionnels du classement ou de l'indexation, et, enfin, la diffusion des fonds et la réflexion sur les pratiques professionnelles. Placé sous le signe d'une interrogation sur le stigmate, donc de questionnements à la fois politiques et symboliques, ce dossier vous invite à poser la question de la fabrique d'archives inclusives.





Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust © DR

# Le stigmate, une catégorie utile en archivistique?

# Rencontre avec Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust

Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust sont historiennes, engagées dans une réflexion sur l'histoire des classes populaires, sur l'histoire sociale et l'histoire du genre. Clyde Plumauzille a notamment travaillé sur l'histoire de la prostitution et de sa police dans le Paris révolutionnaire de la fin du xviii siècle et Mathilde Rossigneux-Méheust a étudié l'expérience de la vieillesse dans des institutions disciplinaires à l'époque contemporaine.

Deux sujets, prostitution et vieillesse, qui les ont menées à une réflexion commune et croisée sur le concept de «stigmate » en histoire. En 2014, elles ont écrit un article à quatre mains dans la revue *Hypothèses* : « Le stigmate ou "la différence comme catégorie utile d'analyse historique" »¹, en écho à l'article fondateur de l'histoire du genre de Joan Scott « Le genre, une catégorie utile de l'analyse historique »² publié en 1986.

Nous souhaitions les faire intervenir pour introduire ce dossier et poursuivre cette réflexion avec elles. En contournant quelque peu l'idée d'inclusion pour passer par le « stigmate » du sociologue Erving Goffman³, nous aimerions amorcer des pistes pour comprendre l'émergence actuelle d'un nouveau besoin social : celui d'une « société inclusive » ⁴.

... /...

 $<sup>1. \</sup> Clyde \ Plumauzille \ et \ Mathilde \ Rossigneux-M\'eheust, «Le stigmate ou "la différence comme cat\'egorie utile d'analyse historique" », \\ \textit{Hypoth\`eses}, n° 17, 2014/1.$ 

<sup>2.</sup> Joan Wallach Scott, « Gender: a useful category of historical analysis », American Historical Review, 1986, traduit par Éléni Varikas en 1988, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », Les Cahiers du GRIF.

<sup>3.</sup> Erving Goffman, Stigmate, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

<sup>4.</sup> Charles Gardou, La société inclusive, parlons-en! Il n'y a pas de vie minuscule, Toulouse, Érès éditions, 2012.

.../... Pourquoi souhaitiez-vous réactualiser le concept de stigmate d'Erving Goffman à l'aune de l'analyse sur le genre de Joan Scott?

Mathilde Rossigneux-Méheust: Nous faisions partie d'un groupe de recherche intitulé « Genre et classe populaire », qui réfléchit notamment à l'intersection entre des systèmes de domination comme la classe et le genre. Clyde et moi avons la particularité de travailler sur des classes populaires précaires, considérées à ce titre comme déviantes par les institutions : les prostituées et les personnes âgées dans les hospices. Le concept de stigmate proposé par Goffman nous a

« Notre idée est de réfléchir à la manière dont les interactions sociales entre des individus et des institutions produisent de la différence. » offert la possibilité de saisir l'idée de cette différence, considérée comme « honteuse » dans les sociétés que nous étudions.

**Clyde Plumauzille**: Pour faire l'histoire des classes populaires et des individus

subalternes, nous avons choisi de travailler à partir des sources de la pratique administrative, et notamment à partir des archives de la police, de l'hôpital, de l'enfermement et de l'assistance. Ces archives ont pour point commun d'être produites par des institutions publiques de la régulation sociale qui captent l'identité des individus et qui tentent de prescrire et/ou proscrire des comportements.

M. R.-M.: Notre idée est de réfléchir à la manière dont les interactions sociales entre des individus et des institutions produisent de la différence. À partir de la Révolution, l'État devient l'interlocuteur principal des populations que, dans le même temps, il enregistre comme déviantes et stigmatise.

# Travailler sur des minorités doit être difficile, les archives sont peu nombreuses, non?

C. P.: Il est important de souligner que la période sur laquelle nous travaillons, l'époque contemporaine, correspond au moment de l'étatisation des populations, et particulièrement de ceux et celles qui dérogent aux normes dominantes. C'est un peu contre-intuitif, mais il y a en réalité une abondance de traces qui correspond au souci des institutions d'attraper des populations subalternes. C'est ce processus qui les stigmatise. Les minorités ne sont donc pas nécessairement minoritaires dans les archives de l'État. J'insiste en revanche sur le fait que la parole de ces populations n'est que médiée par les agents de l'État. Dans le continent des archives du contrôle social, les individus stigmatisés sont donc assez présents et singularisés, mais souvent malgré eux.

M. R.-M.: Philippe Artières mentionne la véritable « graphomanie des institutions » à l'époque contemporaine. Il faut en effet souligner que les processus d'enregistrement par l'État (demande d'assistance, contrôle policier et sanitaire des prostituées, etc.) résonnent avec des imaginaires sociaux dépréciatifs associés à ces populations stigmatisées. Par-delà le stigmate, ces archives nous permettent de saisir en creux le quotidien des hommes et des femmes du peuple. Paradoxalement, l'accès aux classes populaires respectables et moins stigmatisées est parfois plus compliqué.

### Quelle était la place des archivistes dans le processus d'enregistrement des archives du stigmate? Comment travailler sur ces archives aujourd'hui?

C. P.: La place des archivistes est centrale, d'autant que les anciens cadres de classement ne mettent pas forcément en évidence les populations saisies par les institutions. Ils traduisent le travail des administrations, la façon dont elles organisaient le contrôle des populations plutôt qu'ils ne visent à restituer ces populations elles-mêmes. Parce qu'elles exercent une profession déconsidérée et qu'elles forment un prolétariat maternel stigmatisé, les nourrices ont fait l'objet d'une saisie documentaire qui ne permet souvent de les saisir que de biais, au point que les titres des cotes ne les nomment même pas. C'est à la faveur de mes échanges avec les archivistes que j'ai pu comprendre comment retrouver cette population derrière les intitulés de « petite enfance » sibyllins. Mais c'est aussi à la faveur de ces échanges que j'ai pu apprécier leur travail de reclassement permanent et ce qu'il permet de faire rejaillir de l'archive.

M. R.-M.: On peut aussi agir sur le travail archivistique et sur la manière de faire l'histoire des populations stigmatisées. L'arrivée de nouvelles générations d'archivistes plus attentives et attentifs, non pas seulement aux producteurs mais aussi à la manière dont les archives sont conservées, est importante. La sensibilité de nombreux et nombreuses archivistes aux documents qui ne sont pas censés être collectés, car considérés à tort comme non porteurs de sens (des brouillons, des lettres de personnes analphabètes, des écrits de fous, etc.), est aussi cruciale pour notre discipline. Elle permet l'accès à des terrains nouveaux, notamment lorsque des fonds sont en cours de classement. Travailler avec les archivistes est une opportunité extraordinaire. Actuellement, j'ai la chance d'être associée par les archivistes du centre d'action sociale de Paris à la collecte des archives de la maison de retraite séculaire de Villers-Cotterêts. Cette collaboration m'a rendue très sensible à la manière dont on pouvait sauver des archives exceptionnelles; elle permet en outre de penser ce qui fait source.

### Quelle est la place des militantes dans la constitution de nouvelles approches inclusives dans les archives?

C. P.: Depuis les années 1960 et 1970, le travail militant a permis de décentrer le regard sur une histoire des déviant·es, jusqu'alors peu médiatisée et peu théorisée. Par exemple, c'est à cette époque que l'éditeur François Maspero développe la collection « Actes et mémoires du peuple ». Pour lui, il s'agit d'« apporter, dans l'écoute de l'histoire, des voix qui sont différentes de celles qui ont toujours parlé plus haut et plus fort. Il s'agit d'aller vers le passé, d'apporter pour l'avenir des éléments à une culture populaire ». Avec une ambition similaire, Michel Foucault tient dans Libération une « Chronique de la mémoire ouvrière » <sup>5</sup>. Ces initiatives sont des contre-feux aux discours dominants et font entendre les « sans voix ». Dans mes recherches, les discours des travailleurs et travailleuses du sexe du début du XXI<sup>e</sup> siècle m'ont conduite à chercher la parole des prostituées en révolution, même lorsqu'elle était tenue.

<sup>5.</sup> Philippe Artières et Dominique Kalifa, « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », Sociétés & Représentations, n° 13, 2002/1.

M. R.-M.: Il n'est pas anodin que le succès des ouvrages de Goffman s'inscrive dans la temporalité militante de l'antipsychiatrie et de l'émergence des groupes d'information sur les prisons. Ils ont conduit les historien·nes à redonner une place à la parole des stigmatisées dans les institutions d'enfermement.

Sur la question des archives communautaires – je pense notamment aux projets des communautés LGBTQIA+ –, il existe des initiatives portées par des militantes depuis plus de quarante ans. Quelle place pour ces initiatives aujourd'hui en France?

C. P.: Sur la question des centres d'archives communautaires, le principe d'une démarche horizontale est vital. Il permet des formes d'auto-organisation col-

« Trier au-delà des cadres hégémoniques permet d'imaginer une sorte d'*empowerment* archivistique. » lective ainsi que des pratiques spontanées de conservation de soi qui peuvent pallier le déficit d'attention et les angles morts des politiques publiques. Trier au-delà des cadres hégémoniques permet d'imaginer une sorte d'empowerment archivis-

tique. Il me semble qu'il est important d'être attentif à ces propositions de la société civile. D'autant plus que les centres d'archives publiques sont souvent tiraillés par le manque de place et que les derniers arrivés sont souvent les derniers servis. La constitution des archives LGBT ouvre les possibles archivistiques, vers une définition plus inclusive de la construction du passé.

M.R.-M.: Il me paraît important aussi de préciser que la collecte est toujours plus riche avec des minorités qui ont conscience de leurs traces et de l'importance de leur histoire. Dans le cas des populations malades, désaffiliées, pauvres, inconscientes ou étrangères à la culture écrite, ce n'est pas toujours le cas.

Est-ce que les formes d'appels à la collecte d'archives pendant le confinement ne sont pas une manière de proposer des collectes populaires, démocratiques et donc inclusives?

M. R.-M.: Je dois dire que l'émergence de collecte à chaud m'a fait un peu peur. Cela part d'une bonne intention, mais l'idée de donner immédiatement une forme écrite, d'attraper l'événement m'inquiète. Comment analyser ces productions suggérées? La peur de l'oubli peut aussi forcer certains modes d'expression, et canaliser une parole à qui on risquerait d'attribuer trop vite les épithètes de populaire et de spontanée. C. P.: L'archivistique est une science sociale. Chaque époque projette ses aspirations à enregistrer le passé et, à travers elle, sa peur de voir disparaître le présent. À la Révolution, lors de la création des Archives nationales, les documents produits par l'État sont idéalement perçus comme un bien commun des citoyens. Au xix<sup>e</sup> siècle, c'était l'illusion positiviste ou une certaine fétichisation de ce qu'on appelait « source » et qui permettait d'accéder à un savoir passé. Dans les années 1970, une nouvelle fétichisation est apparue, celle des archives privées avec lesquelles on a pensé construire une histoire plus populaire.

Aujourd'hui, cette collecte doit correspondre à des inquiétudes et à un idéal qui fournira un formidable terrain d'étude pour les historien nes du futur.

#### Propos recueillis par Roméo Isarte

# De l'accessibilité à l'altérité : un chemin long et inattendu

«Je voudrais faire une formation en langue des signes pour accueillir nos lecteurs malentendants ». Cette demande d'un agent, formulée en 2008, a initié pour mon service une réflexion dont on ignorait qu'elle nous mènerait aussi loin.

Un premier diagnostic a été réalisé avec des associations de personnes en situation de handicap, avec l'aide du pôle handicap de la ville. Il s'agissait de mettre à plat l'ensemble des actions proposées au public dans un service d'archives : rechercher des documents, mais aussi venir à une conférence ou bien encore, bien sûr, aller aux toilettes. Puis nous avons imaginé quelles solutions nous pourrions trouver pour pallier les difficultés rencontrées. Par exemple, nous avons proposé de « prêter nos yeux » à des personnes mal-

Une personne mal-voyante explique la topographie de la ville à une personne voyante portant des lunettes aveuglantes lors du Printemps du patrimoine de 2018

voyantes, c'est-à-dire, à hauteur de deux heures par semaine, de lire à haute voix des documents. Mais il ne suffit pas de mettre en place un service pour qu'il soit utilisé et cette offre, notamment, n'a pas trouvé preneur. Comment continuer à prendre en compte les demandes d'un non-public? Les Journées du patrimoine nous ont semblé un événement propice à faire avancer cette réflexion.

Ainsi, en septembre 2008, le « chemin des écoliers » a été l'occasion d'expérimentations à visée exhaustive : des expositions, mais aussi des visites guidées ou des visites libres aménagées pour tous types de handicaps. Le bilan de ces actions nous a amenés à modifier notre charte d'accessibilité en remplaçant la catégorisation par handicap utilisée dans un premier temps par une catégorisation par compensation. Des personnes qui deviennent sourdes ne vont pas se servir de la LSF

(langue des signes française), car cela les ferait entrer dans une communauté<sup>1</sup> qui n'est pas la leur, elles utiliseront plutôt la LfPC (langue française parlée complétée). Si un handicap peut être compensé de différentes façons, a contrario une compensation peut être utilisée par différents types de publics. Le FALC (facile à lire et à comprendre), qui est préconisé pour les personnes handicapées mentales ou psychiques, peut être utile aux personnes peu francophones comme des touristes étrangers. Le résultat logique de ce cheminement a été d'appréhender l'idée que tout le monde est en situation de handicap, à un moment de sa vie au moins, et de poursuivre notre réflexion en nous basant sur cette définition élargie du handicap.

Mais si le handicap n'est pas une donnée institutionnelle, ni forcément visible, comment le connaître et le reconnaître? Pour résoudre ce problème, nous avons fait appel à la participativité. Rendre le public acteur permet non seulement de l'intéresser, mais aussi de mieux le connaître et d'interagir avec lui.

L'étape suivante s'est déroulée en 2018, avec pour prétexte une candidature au label Ville d'art et d'histoire. Le Printemps du patrimoine a été l'occasion d'expérimenter une méthodologie nouvelle, portée par un partenariat fort entre le pôle handicap et les Archives. Des associations et personnes du monde du handicap comme du patrimoine ont été réunies et trois propositions leur ont été soumises: « Qu'estce qui fait patrimoine, pour vous? », « Comment souhaitez-vous le faire connaître aux autres? » et « Faisons-le ensemble! ».

Le résultat a été un succès au niveau de la fréquentation comme de la mixité, qui nous a permis d'obtenir en 2019 le prix « Patrimoines pour tous », fruit de plus de dix ans d'efforts.

Notre démarche s'inscrivait dès lors tout à fait dans une réflexion portée par les droits culturels<sup>2</sup>.

Partie d'une volonté bienveillante d'aider nos lecteurs empêchés, notre réflexion a en réalité bénéficié de l'apport enrichissant des personnes en situation de handicap qui nous ont permis de replacer le public, non pas masse indistincte et abstraite, mais bien somme d'individualités particulières agissantes, au cœur de notre action.



**Yolaine Coutentin** Archives municipales de Saint-Brieuc

<sup>1.</sup> La LSF étant une langue à part entière, elle « fait communauté ».

<sup>2.</sup> Déclinaison des droits de l'homme rédigée lors de la déclaration de Fribourg et inscrite dans la loi NOTRe.

# L'accès aux archives et à un patrimoine commun : un droit pour tous dans une société inclusive

En 2016, les Archives nationales se voyaient remettre le prix « Patrimoines pour tous », première reconnaissance des projets mis en œuvre par l'institution à destination de publics en situation de handicap. Rendre les ressources archivistiques et patrimoniales accessibles à tous les publics est en effet une préoccupation au cœur de la réflexion menée aux Archives nationales, à laquelle plusieurs services participent activement, et ceci depuis près d'une décennie. Retour sur les actions mises en œuvre et les enjeux à venir.

Depuis 2013, l'institution accueille les publics sur les deux sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine. Si ce dernier dispose des normes d'accessibilité depuis son ouverture au public, l'utilisation d'un monument historique comme lieu de visite et d'exposition à Paris a nécessité des aménagements et la mise en place d'un chantier d'accessibilité qui court sur plusieurs années: il permettra à terme aux personnes en fauteuil d'accéder aux expositions et à l'ensemble de l'espace muséal. C'est cependant sur le site parisien que se sont ouvertes les premières initiatives à destination d'un public en situation de handicap grâce à des partenariats innovants: l'association Artesens a proposé, pour le public handicapé sensoriel, un module de découverte du bestiaire médiéval qui faisait écho à celui rencontré dans les chartes de l'exposition « Trésor des chartes des rois de France », en 2007 ; suite à de premiers échanges avec l'INJA (Institut des jeunes aveugles), l'atelier pédagogique « Les sceaux, témoins de l'histoire » a été décliné en 2011 pour les publics non ou malvoyants; un prototype d'exploration haptique des sceaux (projet « Des archives en 3D ») a été développé avec le laboratoire THIM de l'université de Paris 8 dans le cadre du Labex Arts-H2H1.

Désormais, les Archives nationales usent d'autres formes de médiation, accessibles à tous lecteurs ou visiteurs, en autonomie. Les dispositifs tactiles et le matériel sonore ont trouvé ainsi leur place dans plusieurs expositions tenues à Pierrefitte-sur-Seine, qu'il s'agisse du parcours « sensi-foot » dans l'exposition «Le foot, une affaire d'État» (2016) ou des tables à toucher présentant la diversité des techniques artistiques - tapisserie, mosaïque, plafonds peints - dans l'exposition « Un art d'État? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1946-1965 » (2017). Les visites sensorielles des magasins historiques du site de Paris ou du bâtiment moderne de Pierrefitte (reproduit en maquette tactile servant de point d'entrée de la visite), les ateliers pédagogiques adaptés à un public jeune ou adulte en situation de handicap physique ou cognitif (« Les sceaux médiévaux, une visite au bout des doigts »; « calligraphie » avec découverte tactile des écritures; « calligraphie dans l'espace » où le mouvement corporel et le geste d'écriture se rejoignent; « reliure: des livres à toucher »), les panneaux d'explication des documents d'archives et des salons de l'hôtel de Soubise, en braille ou en caractères



Accueil d'un groupe de personnes en situation de handicap visuel lors de la semaine de l'accessibilité (25 au 29 mars 2019) : découverte de la maquette tactile du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine © Archives nationales/pôle Image

augmentés, ont été des pistes nouvelles de médiation. Fort de ces expériences, le service éducatif souhaite aujourd'hui s'engager plus fortement sur la voie de l'inclusion, dans un « principe d'accessibilité universelle »<sup>2</sup> susceptible de stimuler les apprentissages, de favoriser les représentations positives et de créer davantage d'interactions sociales<sup>3</sup>. Il peut compter sur les partenariats déjà noués au sein de la RECA (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité) depuis 2014 ou avec l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) au travers du projet OCELLE (Observatoire des concepts et expressions lexicales en langues écrites et signées). Mais pour réussir pleinement cette transition, il reste indispensable de se rapprocher des formateurs spécialisés au sein des INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) et des chercheurs en sociologie et ergonomie du handicap.



Annick Pegeon Responsable du service éducatif Archives nationales

L Le laboratoire THIM (technologies, handicaps, interfaces et multimodalités) est spécialisé en ergonomie du handicap.
Pour découvrir le projet, rendez-vous en ligne [www.labex-arts-h2h.fr/archives-in-3d.html] [www.labex-arts-h2h.fr/experimental-545.html].

<sup>2.</sup> Pascal Bataille et Julia Midelet, L'école inclusive : un défi pour l'école. Repères pratiques pour la scolarisation des élèves handicapés, coll. « Pédagogies », ESF éditeurs, 2021.

<sup>3.</sup> Émilie Chevallier-Rodrigues, Amélie Courtinat-Camps et Myriam de Léonardis, « Dix années de politique inclusive à l'école : quel bilan ? », Carrefours de l'éducation, n° 42, novembre 2016, p. 215-239.

### Des archives représentatives?

## Les archives orales, une composante essentielle des archives de Mayotte

Le service des archives orales est né du besoin de maintenir le lien entre hier et aujourd'hui, de la nécessité de collecter et de conserver la parole des anciens pour garantir aux Mahorais l'accès à leurs racines et à leur passé.

Au nord du canal du Mozambique, entre l'Afrique et Madagascar, Mayotte, 101e département français, se situe dans l'archipel des Comores et se trouve au confluent des familles linguistiques austronésiennes et bantoues qui renvoient respectivement à Madagascar et à l'Afrique.

La cellule des archives orales de Mayotte est créée par arrêté préfectoral en août 1996. D'abord autonome, elle fusionne en juillet 2000 avec les Archives territoriales, elles aussi créées en 1996 pour prendre en charge les archives écrites. Depuis lors, les archives orales sont bel et bien une composante essentielle des Archives de Mayotte. Le service, dirigé par une ethnologue, compte actuellement quatre agents, soit près du quart des effectifs des Archives départementales.

Dans un contexte culturel basé sur l'oralité, les archives orales représentent, de fait, une source précieuse, complémentaire des archives traditionnelles, en particulier pour le xx° siècle. Alors que finalement très peu d'archives sont conservées et que ces dernières émanent essentiellement des administrations, ce besoin de collecte complémentaire, compensatoire, paraît primordial pour couvrir de nouvelles thématiques, de nouveaux points de vue et donner la parole à une diversité de personnes. Ainsi, alors que de nombreux interviewés maîtrisent difficilement le français, un soin particulier est apporté pour collecter les témoignages dans les langues régionales, le *shimaore* et le *kibushi*, elles-mêmes quasi

absentes des sources écrites présentes aux Archives. À sa création, les principales missions du service étaient la collecte, la sauvegarde et la valorisation des traditions orales mahoraises. Des traditions qui se vivent et qui se transmettent dans les mots et les gestes du quotidien, de génération en génération. Aujourd'hui, les bouleversements sociaux et culturels que connaît la société ont fait dérailler cette chaîne traditionnelle de la transmission, d'où l'importance d'en conserver des traces et de les valoriser. Ainsi, le premier numéro des Cahiers des archives orales paraissait quelques mois après le début des collectes de témoignages. Ce numéro est consacré à la légende de Mwalimu Boro, le fondateur du village de M'tsamboro, point de départ de l'installation du sultanat à Mayotte suite à l'alliance de la fille de Mwalimu avec un prince shirazien1. En 2002, le onzième et dernier numéro des Cahiers traite du déclin des domaines coloniaux à travers le récit de vie d'un descendant de planteurs. La valorisation se poursuit depuis sous d'autres formes et les témoignages collectés sont quasi

systématiquement mobilisés pour les expositions et

Les témoignages recèlent une multitude d'informations qui nous donnent un assez large panorama sur le passé de Mayotte. Beaucoup de thèmes y sont abordés: mythe, conte, légende, chant, danse, toponymie, islam, politique, médecine traditionnelle, colonisation, esclavage, engagisme (système mis en place à partir de 1846 suite à l'abolition de l'esclavage), etc. Ces thématiques sont encore explorées aujourd'hui.

Vingt-cinq ans après la création de la cellule des archives orales, l'expertise acquise en la matière par les Archives départementales continue à être reconnue. En plus des collectes réalisées en interne et des documents sonores et audiovisuels versés par les administrations, les collections se sont enrichies d'enregistrements confiés par des chercheurs et étudiants travaillant sur Mayotte et sa région. Cela représente désormais plus de trois cents heures d'enregistrements audio et vidéo presque intégralement numérisés.



**Siti Yahaya Boinaïdi** Service des Archives orales Archives départementales de Mayotte

1. De Chiraz, Perse

publications des Archives.

Livret-CD réunissant des témoignages dans lesquels les Mahorais s'expriment sur les luttes et les débats qui ont mené à la départementalisation. Ce document complète et enrichit l'exposition « Histoire d'un combat. Comment Mayotte est devenue le 101º département français », réalisée par les ADM en 2011 © AD Mayotte

# Récupérer la mémoire, réparer la société ? Quel rôle pour les archivistes ?

À partir de l'exemple des relations postcoloniales de la France en matière d'archives, comment la « juste mémoire » peut-elle dépendre de la façon dont est configuré l'accès aux archives?

Si la question de l'inventaire et de l'accès aux documents a longtemps été l'objectif de politiques de « mémoires partagées », depuis les années 2000, les questions de la représentativité des sources, de la propriété réelle et symbolique, de la façon dont elles sont décrites montent en puissance.

#### Archives et contexte postcolonial

À l'échelle internationale, trois modèles de rapports postcoloniaux en matière d'archives peuvent être identifiés : celui du « débrouillez-vous » (Royaume-Uni) qui est en train de changer, sous la poussée des opinions et les revendications portées par la communauté caribéenne; des programmes de restitutions et de numérisation et une coopération archivistique soutenue (Pays-Bas et Surinam) et un modèle intermédiaire, celui de la France aux Antilles, en Guyane, et dans l'océan Indien. Dans cet espace, l'histoire singulière coloniale peine à être prise en compte dans les politiques nationales, par exemple dans les instructions nationales de gestion, difficultés partiellement palliées par les bonnes volontés locales.

### Vers une éthique de la réparation?

Depuis la fin des années 1990, on observe des changements : l'irruption de la voix des personnes issues des migrations coloniales et postcoloniales en France hexagonale, dont ceux de la « 5e île » en région parisienne qui propulsent la question de l'esclavage sur la scène publique; la reformulation, par certains, du questionnement identitaire en se définissant « descendants d'esclave »; ou la loi Taubira de 2001. On constate, sous l'influence de la French Theory, des postcolonial studies et des subaltern studies, un mouvement de « décolonisation » dans le monde des musées, mais aussi au sein des institutions de savoir, comme les archives et les bibliothèques, avec l'ambition de réviser les systèmes de description et de référencement dans ce qu'ils contribuent à une vision ethnocentrique et à permettre la réappropriation. De façon plus institutionnelle, la notion définie en termes juridiques de « patrimoine partagé » s'étoffe de valeurs éthiques avec un concept plus large de « mémoires partagées » qui relie l'ancien colonisateur à l'ancien colonisé (en Amérique du Nord, aux Pays-Bas), partenaires de la gestion. Dans le même temps, la notion de « réparation » se développe dans une acception plus large que la restitution.

### L'archiviste face à ces nouveaux enjeux

Bien des actions des archivistes peuvent être mises en œuvre, dans le domaine de l'inventaire, de la collecte et de la valorisation. Pour autant, elles gagneraient aujourd'hui à être pensées de façon globale et concertée.



Masques en bois à Essaouira au Maroc © Mario La Pergola

Ainsi, Le Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions (2007), réalisé en un temps record, signe d'une motivation inédite, a rendu visibles des corpus archivistiques dispersés. Mais il ne s'est pas inscrit dans un plan plus général incluant numérisation, programmes de recherche et valorisation.

Par ailleurs, la collecte proactive d'archives privées (ou orales) sur l'esclavage et le post-esclavage est balbutiante, alors même que leur vente suscite émotion et sensibilité publique, comme en 2005, à l'occasion d'une vente aux enchères à Lyon d'archives de colons. La valorisation, à l'œuvre depuis une quinzaine d'années, des « voix d'esclaves » est une piste encore peu investie. Des politiques de numérisation, comme cela a été le cas avec la Banque numérique des patrimoines martiniquais (2007-2016), adossées à des accords de coopération équitables, sont essentielles, nécessitent des engagements politiques forts et un programme de médiation numérique.

Sans renoncer à ses efforts de neutralité et sans dévaluer son expertise propre, l'archiviste peut s'engager pour peu qu'il soit soutenu par une politique raisonnée. Toutes ces actions, transfert, numérisation, collecte active des archives privées locales ou dispersées en raison même de la nature du système colonial, finalement, contribueraient à réparer en recentrant, en rapprochant les sources historiques de leurs communautés, en les rendant réellement accessibles. Sans doute faut-il passer pleinement par le stade de la reconnaissance et associer plus largement les personnes concernées.



**Dominique Taffin**Directrice
Fondation pour la mémoire de l'esclavage

### Adapter les méthodes?

# Tous archivistes : Dijonnais de toutes origines, archivez-vous !

C'est en septembre 2020 que naît le projet « Mémoires d'immigrations ». Ce type de collecte s'inscrit dans un choix plus large de donner de la visibilité aux mémoires alternatives. Commande politique et souhait porté par la direction des Archives se rejoignent pour cette action au long cours.



L'idée de sauvegarder les archives de l'immigration n'est pas nouvelle dans la communauté archivistique puisque la direction des Archives de France et l'association Génériques ont, dès 1992, engagé un inventaire des sources¹ répertoriant les sources publiques ou privées ayant trait à l'histoire des étrangers depuis le début du xixe siècle².

Partant du constat que Dijon est terre d'immigration depuis le Moyen Âge, les Archives municipales ont lancé un vaste programme de collecte d'archives privées sur la question, à l'occasion du lancement du festival *Les Nuits d'Orient*. Le choix a été fait de ne pas se restreindre à une période donnée ou des origines géographiques précises, mais d'ouvrir largement le sujet.

La question épistémologique centrale est avant tout la définition de l'immigré qui peut être soit très restrictive – celui qui vient d'arriver à Dijon – ou au contraire très large. On considère, par exemple, que les Alsaciens-Mosellans qui ont opté pour la nationalité française après la guerre franco-prussienne de 1870 peuvent rentrer dans le cadre de la collecte<sup>3</sup>.

Ainsi, des particuliers ont pu venir confier aux Archives les souvenirs familiaux: récits de vies, photographies, documents en lien avec l'arrivée de la famille en France. D'autres, moins à l'aise avec la forme écrite, préfèrent témoigner oralement.

Alors que notre nouvelle collecte débute, la Maison de la Méditerranée prend contact avec notre service pour nous proposer les documents dont l'institution dispose déjà. Nous récupérons ainsi des données importantes sur le bidonville de la Charmette, l'immigration turque, les exils espagnols ou l'émigration kabyle. Les Archives municipales de Dijon ont aussi commencé un travail avec l'antenne de Dijon de l'association Acodège, qui accueille de jeunes migrants et leur permet de suivre une scolarité. Accompagnés par les éducatrices, nous avons rencontré plusieurs jeunes qui acceptent de restituer leur parcours. La plupart viennent de pays en guerre et commencent à apprendre le français.

Héritière de plusieurs démarches initiées par nos prédécesseurs, notre collecte poursuit ainsi un programme sur le temps long. Toutefois, cette opération entre également dans une philosophie nouvelle, celle de mettre en avant par la collecte, la sauvegarde et la valorisation, les archives dites « alternatives », notamment les archives des femmes, des mouvements LGBTQIA+ ou encore du Dijon ouvrier. En effet, ces thématiques restent largement sous-exploitées et la préservation des mémoires de ces groupes s'avère primordiale au regard des enjeux de la recherche et des problématiques sociétales qui se sont fait jour au cours des dernières décennies.

Se pose la question du rôle de l'archiviste qui choisit lui-même ses objets de collecte et qui, par l'archivage oral, devient un producteur de données. Le débat avec les chercheurs en sciences humaines ne manquera pas de s'ouvrir, comme c'est actuellement le cas avec les collectes liées à la pandémie de Covid-19.



<sup>3.</sup> L'histoire personnelle d'un des membres de l'équipe a participé de ce choix, rappelant ainsi que les archives sont avant tout un condensé d'histoires humaines.

<sup>1.</sup> Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées (x1xe-xxe' siècles), Paris, Génériques/direction des Archives de France, 1999-2005, 4 vol.

<sup>2.</sup> Voir à ce sujet Pauline Moirez, « Les archives de l'immigration », Cultures et Recherches, n° 114-115, hiver 2007-2008, p. 27.

# Thesaurus, outil de normalisation sociale?

La numérisation des archives audiovisuelles et l'accès de plus en plus large aux notices et outils d'indexation par différents types de public posent des questions de pertinence et d'éthique. En effet, ces outils de recherche portent aussi les préjugés des époques où les professionnels les renseignent, les documentent, malgré leur souci d'objectivité.

Cela est très perceptible dans les fonds anciens d'archives radio et télévisions documentés au moment de leur diffusion pour répondre aux demandes de l'actualité. Pour ces fonds généralistes, il a fallu recourir au lexique, au thésaurus, aux descriptions plan par plan, quasi en temps réel et sans distanciation possible. La numérisation des notices de la guerre d'Algérie ou de la décolonisation, quarante ans après les événements, soulignait déjà l'impossibilité de les rendre publiques en l'état, sans correction. Ainsi nombre de notices ont été corrigées et réindexées au fil du temps sur plus de soixante-dix ans. Ont disparu peu à peu les termes (et parfois mots-clefs) racistes, antisémites, misogynes, etc.

La difficulté de l'indexation et de la documentation des archives LGBTQIA+ dans des fonds généralistes est d'accepter les bouleversements sociaux qu'ils annoncent et de les identifier en dehors de tous préjugés comme appartenant à une culture commune. S'il parait simple d'identifier les mouvements gays et lesbiens à partir des premières manifestations militantes en 1977 et les premières Gay Pride à partir de 1981, il est plus difficile de comprendre ce qui est en train de changer lorsque Roger Peyreffitte en 1967, Yves Navarre en 1971 ou Jean-Louis Bory en 1973 font leur « coming out » à l'écran. Et que dire de la première émission médicale évoquant l'homosexualité en 1970? En une dizaine d'années, les contextes changent, et ce qui n'était alors jamais nommé, seulement caricaturé dans les émissions de variétés est montré. Cependant le terme « homosexualité » n'est accepté qu'en 2002 dans le thésaurus de l'INA en compagnie de « bisexualité » et de « transsexualité ». En 1959, la presse filmée accueille, au bas de l'avion, la chanteuse Coccinelle revenant de Casablanca après son opération, et la RTF filme son mariage avec Francis Bonnet en 1962. Transgenre, transidentité ne sont pas encore des notions conceptualisées, mais déjà l'on perçoit que la transsexualité n'est pas une sexualité. Que faire aussi de ces différents termes qui viennent de l'anglais, mais qui en quarante ans sont devenus des évidences de la vie des gays et lesbiennes : coming out, LGBTQIA+, outing, queer, etc. La Gay Pride n'est pas un « carnaval », comme on peut encore la trouver indexée, mais simplement la fierté d'être soi et de le revendiquer. Le coming out continue à être un événement pour celles et ceux qui le vivent, si l'on en croit les chanteuses qui, en 2020, ont choisi de le faire, ce que radios et télévisions ont largement commenté. Manifestement, il est plus difficile d'accepter ces différents termes dans un lexique hiérarchisé que « minitel » objet apparu à la même période et bien oublié depuis. De même si « homosexuel » peut toujours être utilisé avec son spécifique (« homosexuelle ») pour rendre visibles les femmes concernées, les lexiques et thésaurus sont toujours aussi réticents à admettre « gay » ou « lesbienne », qui pourtant sont les termes



Jochane

revendiqués pour exprimer une manière de vivre tout autant qu'une orientation sexuelle et affirmer l'existence des uns et des unes à égalité. L'homoparentalité n'est pas seulement les liens de parentalité, mais aussi le fait d'avoir recours à la GPA, à la PMA et de devoir faire accepter le deuxième parent à égalité. De même, le « genre » - concept utilisé depuis près de quarante ans par les universitaires - est toujours interdit de séjour dans un thésaurus n'acceptant que le genre musical ou théâtral. Ce qui est pointé, ici, est la difficulté de retrouver certains documents pour des publics à qui ces termes sont des évidences, mais aussi le désarroi de celles et ceux qui découvrent une forme de mépris pour leur histoire. Sans doute estil nécessaire de mettre au point des procédures qui permettront d'évaluer thésaurus et notices régulièrement, tous les 10 à 20 ans, mais aussi d'en conserver régulièrement un état pour qu'ils puissent devenir eux aussi objet d'études.



#### Catherine Gonnard Chargée de mission documentaire Institut national de l'audiovisuel

### Diffuser

# $\pi$ 4 a, un panorama des archives alternatives en France

La plateforme d'inventaire des archives et des actions alternatives en archives (π 4 a) a été imaginée d'octobre 2020 à février 2021 par neuf étudiant·es du master 2 « Archives » de l'université d'Angers pour mieux faire connaître les fonds d'archives LGBTQIA+ et les actions de valorisation autour des questions de genre.

L'objectif de ce projet1 était d'élaborer un premier inventaire de ressources archivistiques et d'actions de médiation. Un état des lieux a été réalisé grâce 25 à un dépouillement de 421 sites Internet de services d'archives, bibliothèques, musées et associations, puis par un appel à contributions, émis en décembre 2020 via la liste de diffusion de l'AAF. Le résultat final est accessible en ligne<sup>2</sup>.

Au total, 189 actions de médiation ont été recensées essentiellement en Archives départementales (56,08 %) et en associations (27,51 %). On trouve presque à égalité des animations et dossiers pédagogiques (31,57 %) et des expositions (30,16 %). Les actions relatives à la condition féminine sont les plus

fréquemment proposées (36 %), suivies par celles sur l'égalité femmes-hommes (22 %), autour des questions LGBTQIA+ (19 %). Les moins représentées portent sur le sida (3 %). Depuis le milieu des années 2010, les programmes scolaires ont pour objectif de mettre en avant « les femmes dans l'histoire » et notamment l'égalité femmes-hommes. Cela pourrait expliquer la forte proportion de ces actions dans les structures. Peu d'actions ont été recensées avant les années 2010, mais cela peut se comprendre par la mise à jour ou la disparition naturelle des sites web.

La prospection d'archives fut plus restrictive puisque cantonnée à la sphère LGBTQIA+ et aux institutions publiques. Les archives de collectifs représentent 65 % du dépouillement total, contre 35 % pour les archives personnelles. Leur répartition typologique révèle que ces dernières sont essentiellement présentes dans des bibliothèques ou médiathèques alors que les archives de collectifs le sont davantage au sein des services d'archives publics. Les volumes sont divers, du fonds complet à la pièce unique.

Même si on observe quelques acquisitions dès le milieu des années 1930, la collecte d'archives LGB-TQIA+ commence réellement dans les années 1970.

Leur présence s'accroît rapidement pour atteindre un pic dans les années 1990, avec une vingtaine d'entrées d'archives répertoriées. Curieusement, la tendance est ensuite à la baisse. Il semblerait que de moins en moins d'archives soient collectées depuis les années 2000 ou plus probablement que leurs descriptions n'aient pas encore été mise en ligne.

d'archives (en bleu)

du genre (en orange)

et des actions de valorisation autour

© Université d'Angers

Ce recensement est incomplet. Les collectifs et associations détentrices d'archives LGBTQIA+ n'y figurent pas et de nouvelles actions ont été menées notamment à l'occasion du 8 mars. Il doit aussi être complété par la consultation d'autres outils, comme le *Guide des sources* de l'association Archives du féminisme<sup>3</sup> et surtout poursuivi et mis à jour régulièrement.

Nous espérons qu'il contribuera à mettre en valeur les fonds comme l'implication des structures d'archives traditionnelles et militantes dans la collecte et la mise en valeur de ces archives alternatives. Il met en avant aussi le champ des possibles à investir dans les années futures.



Élise Blandin et Mia Viel Master « Archives » (promotion 2020-2021) Université d'Angers

<sup>1970 92 1970 9</sup> 

Ce projet a été réalisé par Élise Blandin, Noémie Durand, Hugo Fève, Anne Fleuret, Kévin Fouquet, Lucile Garréta, Perrine Guillon, Marine Margueritat et Mia Viel.

<sup>2.</sup> omeka-angers.000webhostapp.com

<sup>3.</sup> www.archivesdufeminisme.fr

### Interview de Rory Litwin, fondateur de Litwin Books

Depuis le milieu des années 2000, Litwin Books¹, éditeur américain indépendant, publie des livres de bibliothéconomie et d'archivistique. Litwin Books s'illustre notamment dans la recherche croisée entre technique des sciences de l'information et de la documentation et théories des rapports de domination dans les champs du genre, de la classe et de la race. Rory Litwin, son fondateur, a accepté de répondre à quelques questions.



Rory Litwin © Rory Litwin

#### Quelle est votre formation et comment en êtes-vous venu à créer la maison d'édition Litwin Books?

Quand j'ai commencé à publier des livres, j'étais bibliothécaire à l'université du Minnesota, à Duluth. Au départ, c'était à côté de mon travail de bibliothécaire, quelque chose que je faisais pendant mon temps libre. Je suis diplômé d'une licence de philosophie à l'université de Santa Cruz de Californie. J'ai également un master en sciences de l'information et des bibliothèques à l'université d'État de San José, en Californie. Lorsque je me suis lancé

dans l'édition de livres, j'étais actif dans les milieux de bibliothécaires de gauche. Entre 1998 et 2005, j'ai publié une lettre d'information, *Library Juice* (« Carburant pour bibliothèques »), et, lorsque j'ai arrêté, j'ai souhaité faire quelque chose de nouveau en lien avec ce travail. C'était une manière pour moi de me sentir utile et de m'engager dans la communauté des bibliothécaires.

### **Quel est le champ éditorial de Litwin Books?**

D'abord, il y a eu Library Juice Press (Les Presses du carburant pour bibliothèques), puis, quelques années plus tard, il y a eu Litwin Books, qui a adopté une approche plus large. Library Juice Press publie des livres destinés aux agents des bibliothèques et aux chercheurs et chercheuses dans les sciences des bibliothèques, souvent avec une approche croisant les thématiques importantes pour les personnes politiquement engagées à gauche. Litwin Books couvre des sujets qui sont proches de Library Juice Press, ou liés aux sciences des bibliothèques, comme les sciences de la communication, l'histoire des bibliothèques et l'archivistique. Beaucoup d'archivistes trouveront des livres intéressants pour leur pratique sous les deux labels.

### Pourquoi est-il si important de travailler sur le genre, la race et l'égalité dans l'archivistique?

Parce que les archives ne sont pas séparées de la société.

1. litwinbooks.com/

# Comment qualifieriez-vous la réception de vos livres? Comment ces travaux permettent-ils la constitution de nouveaux fonds, d'archives plus inclusives?

Je ne peux pas vraiment répondre à cette question. Nous ne publions pas avec des intentions spécifiques sur comment les gens vont utiliser nos livres, ou sur les conséquences de leur utilisation. Nous sommes plutôt concentrés sur l'amélioration de la communication entre les bibliothécaires et les archivistes, c'est leur volonté de changement qui peut faire avancer les choses [...].

### Pourquoi est-ce important pour vous d'être indépendant? Craignez-vous la censure?

Je ne crains pas la censure. Cependant, être indépendant signifie que vous avez la liberté de publier ce que vous considérez comme important et de donner aux personnes de la communauté une voix, sans vous préoccuper si une grande entreprise envisage cette action comme profitable.

### Pouvez-vous nous présenter trois livres qui peuvent nous donner des indices pour construire des archives plus inclusives?

Oui. Je recommande: Identity palimpsests: archiving ethnicity in the US and Canada de Dominique Daniel et Amalia Levi; Ephemeral material: queering the archive de Alana Kumbier; Archives and special collections as sites of contestation de Mary Kandiuk.

### Est-ce que Litwin Books est traduit en français et, si non, par où commencer?

Aucun de nos livres n'a encore été traduit en français, mais nous serions ravis d'y contribuer. Nous avons des livres qui ont été traduits en portugais, en coréen et en japonais. Nous avons aussi publié des livres en langue anglaise, traduits du français. Par où commencer? Ce serait intéressant de discuter avec quelqu'un dans la communauté des archivistes français qui a des liens avec le milieu de l'édition et nous pourrions commencer par là.

#### Pouvez-vous nous donner quelques conseils pour construire de telles études en France?

Cela commence par constituer des réseaux entre les archivistes et les lieux d'apprentissage de l'archivistique pour développer ces idées. Les projets éditoriaux émergent de ces discussions, de ces publications dans .../...

les journaux et de ces conférences. Sur la base de ces discussions, ces groupes ou collectifs peuvent décider de collaborer sur un projet éditorial. Lancer une maison d'édition est peut-être plus simple aux États-Unis qu'en France. Néanmoins, cela peut être fait sans frais exorbitants en travaillant depuis chez soi et en utilisant des services d'impression sur demande comme *Lightning Source*.

### Quels sont les projets pour Litwin Books?

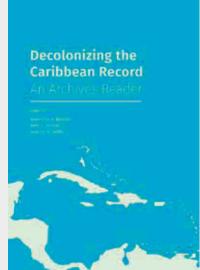
Nos projets de publications vont bon train, notre site web affiche de nombreux livres qui doivent sortir dans les mois qui viennent, qui sont à des niveaux variés d'écriture et de production. Nous ne souhaitons pas pour l'instant changer et étendre notre champ éditorial ou modifier la manière dont nous travaillons. Cependant, nous sommes en train de créer une association capable d'aider les bibliothécaires et les archivistes qui sont dans des situations de travail précaire – qui travaillent avec des contrats courts qui n'apportent pas les mêmes protections et avantages qu'un emploi permanent. Le Code du travail aux États-Unis n'est pas aussi favorable au travailleur qu'en France, donc je pense qu'il existe un besoin ici de trouver de nouveaux modes d'action pour aider les travailleurs.

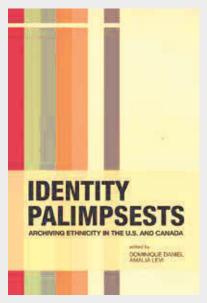
Merci pour vos questions. Je suis ravi que notre travail intéresse des personnes en France.

### Propos recueillis par Roméo Isarte et traduits par Léo Duca



Couvertures de trois ouvrages publiés par les éditions Litwin Books © litwinbooks.com







Les pistes de travail sont nombreuses sur le chemin de l'inclusion aux archives. Nous espérons que ce dossier en aura donné un avant-goût. Les archives inclusives ont plusieurs vertus. Les réflexions sur la représentativité comme celles sur l'accès physique et intellectuel interrogent en profondeur nos pratiques professionnelles et nos cadres théoriques. Elles permettent de les repenser au bénéfice de tous et toutes. On peut aussi espérer qu'à terme ces petits pas en avant ou de côté, comme les gestes symboliques qui leur sont associés, aideront tout à la fois à élargir notre collecte

Coordination: Bénédicte Grailles et Roméo Isarte

et à diversifier les publics.